L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
No. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

ABONNEMENT.

[illegible] par an, pour la feuille, payable d'avance pour l'année dix piastres pour la feuille [illegible] et publiée trois fois par [illegible] payables d'avance pour toute l'année [illegible] ne voudra pas payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera [illegible] les [illegible] arriérés n'aient [illegible] avis par écrit [illegible] avant que le temps de l'abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque insertion pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement [illegible] dans l'annonce originale, devra être [illegible] comme une nouvelle annonce. Le carré est de [illegible] lignes au moins.

Annonces pour l'année aux annonces—Les articles [illegible] concernant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, bâtiments et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $60. Ces abonnemens se paient à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

Les Annonces des mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes [illegible] biens meubles, les articles signés par [illegible] les annonces de bénéfice &c. &c., doivent payer autant des annonces ordinaires.

Les Annonces qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les Annonces ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

Les Annonces qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes [illegible] par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés, &c. &c., lui seront portées en compte séparé au prix ci-dessus énoncé.

Les Annonces qui ne porteront pas la durée de l'insertion, seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Aucune Annonce de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

Les Théatres et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $150.

Les Annonces de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

LIGNE DE BATEAUX A VAPEUR ENTRE LA ORLEANS ET LE BAYOU LAFOURCHE.

Cette ligne se composera des trois bateaux suivans:

Le bateau à vapeur PAUL-JONES, capt. Thomasson.—
Le bateau à vapeur TECHE, capt. Wrentmore.
— A. GALLATIN, W. McClintock

Les bateaux ci-dessus mentionnés sont en très bon état et commandés par des officiers capables et attentionnés. Ils tiendront pendant la saison des eaux hautes la ligne entre les ports mentionnés ci-dessus et la plus grande attention sera apportée au fret placé sur ces différens bateaux.

Ils n'auront point de jours réguliers pour leur départ et feront leur voyage avec toute la célérité possible. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à HENRY TETE, 13, rue Conti.

N. B. Ces bateaux ne seront point responsables des dettes contractées par leurs officiers, à moins qu'elles ne soient autorisées par un ordre du capitaine ou du consignataire. 14f—v

POUR LOUISVILLE, Cincinnati, Maysville, Portsmouth, Wheeling et Pittsburg.—Le steamer CORINTHIAN, capitaine Scodes, partira jeudi, 19 courant, à 10 heures A. M. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à SAML. BELL, 17 mars 80 rue des Magasins

POUR ST. MARTINVILLE, Attakapas—Le steamer AJAX, capitaine Trouard, partira aujourd'hui à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à DURRIVE & DEBLANC, 17 mars 42 et 43, Nouvelle Levée

POUR VERMILLONVILLE, Pont de Perry &c. le steamer COLORADO, capitaine Underwood, partira mercredi 18 courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Bienville, ou à J. HALL & BEIN, 17 mars 19, rue de la Nouvelle Levée

POUR VENUSA, Yazoo, Vicksburg &c.—Le steamer PANOLA, capit. Mostry, partira mercredi, 18 courant à midi précis. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la rue Bienville ou à J. HALL & A. BEIN, 17 mars 19, rue de la Nlle. Levée

POUR ST. LOUIS & ALTON—Le steamer PAWNEE, capitaine E. H. Gleim, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. VAIRIN & Co. 17 mars 36, rue Poydras

POUR ST. LOUIS—Samedi 21 courant. Le bateau à vapeur PRAIRIE, capitaine Freligh, partira à la date susdite. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Poydras. JOHN MERRITT, 16 mars 53, rue du Camp.

PAQUEBOT REGULIER—POUR LITTLE ROCK, Van Buren, Fort Gibson et Fort Smith (Ark.)—Le superbe bateau à vapeur, fin marcheur, CHEROKEE, capitaine C. Harris, est attendu à chaque instant et repartira immédiatement pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à WILLIAM S. BROWN, 16 mars 26, rue Gravier.

A VENDRE—Le bateau à vapeur CHANCELLOR, dont on disposera à bon marché. Il est pourvu de tout en général; ses machines sont d'un grand pouvoir, et le bateau est en bon état. On pourra en prendre possession aussitôt que son chargement sera retiré. Pour les conditions, s'adresser à LAVET & AMELUNG, 12 mars 17, rue du Commerce.

PAQUEBOT REGULIER.
POUR BAYOU LAFOURCHE—Le steamer bien construit et connu WASHINGTON, capitaine S. S. Muler, fera les voyages, comme paquebot regulier, pour les ports ci-dessus, et quittera cette ville tous les vendredis à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
N. B.—Aucun compte contre le dit bateau ne sera payé à moins que la dette n'ait été contractée par ordre du capitaine. 29 fev—1m

POUR ST. LOUIS et les ports intermédiaires.—Le beau bateau à vapeur, paquebot regulier, SELMA, capt. Blood, est prêt à recevoir du frêt et sera expédié sous peu pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de superbes emménagements s'adresser au capitaine à bord vis à vis la rue Poydras. JOHN A. MERRITT, 11 mars 53, rue du Camp.

PAQUEBOT REGULIER.
Le bateau à vapeur TUSKINA, ayant ci-dessus, partira positivement pour le Lac Providence, Vicksburg, Milliken's Bend, Grand Gulf, Rodney et Natchez.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord au bout de la rue du Canal, ou à J. HALL & A. B. BEIN, 19, Nlle-Levee. 10 m

POUR ST.-LOUIS ET ALTON—Le steamer neuf METEOR, capt. J. W. Dunnica, partira sous peu pour le port ci-dessus et les ports intermédiaires. Pour fret ou passage, ayant des emménagements pour les passagers de chambre et de l'entrepont, s'adresser à bord, en face de la rue Gravier ou à GODFREY, LAWRIE ET SMALL, 6 m 36, rue Gravier.

POUR ST. LOUIS, ALTON et les ports intermédiaires.—Le steamer WATER WITCH, capitaine E. W. Barge, partira pour les ports ci-dessus. Pour le reste de son fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue Commune ou à JOHN A. MERRITT, 6mars 26, rue Poydras.

A LOUER.
UNE MAISON neuve très commode et dont la construction a été très soignée, située dans la rue Royale, entre St. Louis et Conti; on donnera possession immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à 12 mars—8 ROGER & LABATUT, 175, Royale.

A LOUER.
La MAISON en face du Théâtre St. Charles, occupée par M. Unruh, qui y tient une barre. Elle sera libre le 1er juin prochain. S'adresser au bureau du Théâtre St. Charles 14 mars—6

MAISON A BELOXI.
UNE MAISON avec un jardin, une chambre à bains et toutes les autres commodités y attachés sera louée pour l'été ou pour toute l'année; elle est parfaitement distribuée pour loger une grande famille ou pour y établir un hotel. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à JOHN NIXON, avocat, 14 mars—6 Exchange-Place.

A LOUER PRESENTEMENT—Un Magasin et dépendances, rue Conti, près la rue Chartres. On vendra les vitrières comptoirs et tente. WIOTTE & BALLE, 10 mars—6 encoig. Chartres et Conti.

A VENDRE OU A LOUER—Le beau bien de campagne situé à un mille audessous du faubourg de la première municipalité, de l'autre bord du fleuve, autrefois la résidence de Madame Daverjé, se composant d'une superbe maison de maître et ses dépendances, d'un joli parterre, verger, &c. le tout en bon état. Livraison en sera donnée immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à 19 m—60 E. OLIVIER, 316, rue Royale.

A LOUER—Une maison située rue de la Douane entre les rues Bourbon & Dauphine. S'adresser à 9 m R. BRUGIER, rue St-Louis, No. 9.

A LOUER—Une maison haute rue de l'Esplanade entre Dauphine & Bourbon. S'adresser à 3 m R. BRUGIER, 9, St.-Louis.

A LOUER—Une petite maison, rue des Grands Hommes, No. 10. S'adresser à R. BRUGIER, 3 m 9, rue St.-Louis.

A LOUER—Une maison à un étage, composée de six appartements, située rue Dauphine, entre Dumaine et St. Philippe. S'adresser à la maison située au coin des rues Dumaine et Dauphine 16 jan—

BANQUE DES AMELIORATIONS.

Nlle. Orléans, ce 13 mars 1840.

DES propositions cachetées seront reçues au bureau du caissier, pour la construction et mise en place de la charpente en fer du dôme de la Bourse de la Cité, ainsi que pour la construction [illegible] du plafond, des colonnes de plancher de la terrasse supérieure, des formes d'architrave, [illegible] des travaux ci-dessus désignés, ainsi que le chassis, les [illegible] des fenêtres et ses armatures.

Les soumissions seront reçues jusqu'au 25 du mois courant. Le plan, la spécification et le cahier des charges peuvent être examinés au bureau du caissier.

Les propositions devront mentionner le mode du paiement demandé.

Par ordre de la direction,
14mars L. BERNARD, Caissier.

AVIS IMPORTANT AUX PLANTEURS.

Machine à tailler les bardeaux, [illegible]

LE soussigné, [illegible] les [illegible] Louisiane et de l'Alabama [illegible] du public sur cette invention [illegible] [illegible] des bardeaux. [illegible] [illegible] Co., rue des Tchoupitoulas [illegible] Marie.

S'adr [illegible] JOHN F. KROHNERT,
16 mars— [illegible] Hotel des Planteurs, rue du Canal.

AVIS AU [illegible] CALOUETTE, [illegible]

[illegible]

N. B. Aucune [illegible]

MACHINE A VAPEUR.

LES soussignés [illegible] & Co. [illegible]

13 m—6m FERRET BROTHERS.

LE Dr. [illegible]

CAROTAGE.

POUR NEW-YORK—Le [illegible] voilier URCHIN, capitaine [illegible] expédié incessamment. Pour [illegible] passage [illegible] J. E. BAILEY, 14 Bienville.

POUR NEW-YORK—Le brick GALVESTON, capitaine [illegible], ayant la [illegible] partie de son chargement engagé [illegible] immédiatement. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements [illegible] FOSDICK & BROTHER, 70 Camp.

POUR LIVERPOOL—Le brick de première classe, RUSSIA, capitaine Mollins, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp 19 m

POUR NEW-YORK.
LA goëlette WATER-WITCH, capt. J. Arkens, partira positivement pour ledit port mercredi, 19 du courant. Pour passage seulement, ayant de bons emménagements, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & Co., 16m 19, rue Toulouse.

POUR NEW-YORK—Le brick A. I. CARLETON, capitaine Tamson, peut recevoir 50 balles de coton sur le pont et prendre 4 passagers. S'adresser à 16 mars G. BEDFORD & BECK, 24, Douane

POUR NEW-YORK—La goëlette HARRIET & LOUISA, capitaine Payre, partira incessamment. Pour passage, seulement, s'adresser à 16 mars J. E. BAILEY, 14, rue Bienville

POUR NEW-YORK—La goëlette fine voilière CORA, doublée et chevillée en cuivre, capit. Young, est en chargement en face de la Place d'Armes, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à 12 mars J. E. BAILEY, 14, Bienville

POUR NEW-YORK—La goëlette fine voilière ONTARIO, capitaine Proctor, prendrait encore 100 barils sous le pont et 100 dessus. S'adresser à FOSDICK & BROTHERS, 13 mars

POUR NEW-YORK—Le brick fin voilier A. I. CARLETON, capt. Jameson, ayant les trois quarts de sa cargaison à bord, sera expédié immédiatement. Pour fret ou passage s'adresser à 13 mars E. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR NEW-YORK—Premier navire—La goëlette fine voilière VENUS, capitaine Towasen, est actuellement en chargement, et partira dans le courant de la semaine. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à 10 mars JOS. ASHBRIDGE, 65, Commune.

POUR NEW-YORK—Le beau brick JULIA ET HELEN, va être expédié. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

POUR NEW-YORK—Le brick neuf TECUMSECH, capitaine Pendleton, amarré en face des bâtisses du Triangle, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à 7 mars GEO. GREEN & BRO, 26, rue du Camp.

POUR NEW YORK—Le brick MONTEVIDEO, capitaine Race, a besoin de 200 barils de fret pesant. S'adresser à 7mars S. & J. P. WHITNEY, 73 rue du Camp.

POUR NEW-YORK—Le brick fin voilier GRAND-TURK, capitaine Dyer, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à 29 f S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

POUR NEW-YORK—1er navire—Le brick CHANCEY, capt. David Moore, est maintenant en chargement et partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à 25 fev JOS. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

POUR BOSTON—Le brick MAJESTIC, peut recevoir 50 balles de coton et 100 barils sur le pont. S'adresser à G. BEDFORD & BECK, 10 mars 24, Douane

POUR BOSTON—Le brick fin voilier MAJESTIC, cap. Ames, partira incessamment. Pour la balance de fret et passage, s'adresser à 13 mars G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR BOSTON—Le brick FLORENCE, capt. Rose, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, en face des bâtisses du Triangle ou à FOSDICK & BROTHER, 6 mars 70, rue du Camp.

POUR BOSTON—Le brick GAZELLE, capitaine Glover, partira sous peu. Pour fret de 200 barils ou passage, s'adresser à bord ou à S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

POUR BOSTON—Le brick MAJESTIC, capt. Ames, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

POUR BOSTON—Le brick PILGRIM, a besoin de 30 balles de coton pour compléter sa cargaison et il partira ce soir. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane. 25f

POUR BOSTON—Le brick VOLTAIRE, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à 25 fev G. BEDFORD & BECK, 24, Douane

POUR PHILADELPHIE—Le brick ELCY, capitaine Wall, peut prendre 60 balles de coton. S'adresser à G. BEDFORD & BECK, 16 mars 24, rue de la Douane

POUR PHILADELPHIE OU NEW YORK—La goëlette AUGUSTUS LORD, capitaine Barnes,—Pour fret s'adresser à bord, en face des batisses du Triangle, dans la Seconde municipalité ou à 6mars J. ALBERT, 26 rue St.Louis.

POUR PHILADELPHIE—Le brick ANTARES, capitaine Hatch, peut prendre encore 200 barils et partira Mercredi prochain. Pour fret, s'adresser à 9 mars S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR PHILADELPHIE.
Le packet ARCHER, capitaine Martin, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, au dessus de la presse de la Louisiane, ou à JAMES D. DENEGRE, 3 m 16, rue de la Douane.

POUR PHILADELPHIE—Le brick ELCY, capitaine Wall, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 28 fev 24, rue de la Douane.

POUR BALTIMORE—La goëlette GENERAL WAYNE, peut prendre 50 balles de coton sur le pont. S'adresser à G. BEDFORD & BECK, 10 mars 24, Douane

POUR BALTIMORE—Le brick GEORGE, capitaine Pepper, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane

POUR BALTIMORE—La goëlette GENERAL WAYNE, capitaine Blackington, a besoin de 300 barils pour compléter sa cargaison. Pour le montant de ce fret, ou passage s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 4 mars 24, rue de la Douane.

POUR LA MOBILE—Une goëlette fine voilière, ayant 400 barils engagés et allant à bord, partira sous peu de jours pour le port ci-dessus. Elle peut prendre encore 120 barils. Pour ce fret s'adresser à J. BRENT CLARK, 14 mars 40, rue de Chartres, au premier

LIGNE DE LA NELLE. ORLEANS ET DE LA MOBILE—Le packet goëlette SWAN, capitaine Trainer, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune. 7 m

POUR LA MOBILE—Une goëlette bonne voilière ayant 400 barils engagés et allant à bord, partira sous peu de jours pour le port ci-dessus. Elle peut prendre encore 200 barils. Pour ce fret, s'adresser à J. BRENT CLARK, 3 mars 40, rue de Chartres, au premier.

POUR LA MOBILE, (par la Rivière.) La goëlette HENRY CLAY, capt. Martin, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOS. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

LIGNE DE LA NLLE-ORLEANS ET DE LA MOBILE.
Par le Nouveau Bassin.
La goëlette MARY ELLEN, capt. Ellis, partira sous peu de jours, pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOS. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

PORTS D'EUROPE

POUR LE HAVRE—Le beau navire neuf A. 1, SUSAN DREW, capitaine Babbidge, a commencé à charger et prendra encore du fret, s'adresser à BLANCHARD, EIMER & CO., 26, rue Bienville, ou à 7 mars E. JAS. JENKINS.

POUR LIVERPOOL—Passage seulement—Le navire A 1, BRUNETTE, capt. Robinson, partira la semaine prochaine. Pour passage, s'adresser à bord ou à J. E. BAILEY, 14 mars 14, Bienville.

(Partant le 18 mars.)
POUR BORDEAUX—Le beau navire l'ANNE LOUISE, capitaine Lemaitre, ayant une vaste dunette, prendra des passagers qui seront parfaitement traités. S'adresser au capitaine à bord ou à R. A. LEFEBVRE & Co. consignataires. 14 mars 10, rue Toulouse.

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts UNITED STATES, capitaine Barr, partira immédiatement. Pour fret de 200 balles de coton, s'adresser à 9 mars S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le trois-mâts ROMULUS, capitaine Webster, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à 7mars S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe TYRONE, capt. Spear, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton, ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 29 fev 73 Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier BANGOR, capitaine Gustace, partira sous peu. Pour fret de 200 balles coton, ou passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 29 fev 73, rue du Camp.

POUR TRIESTE—La barque A 1, BOHEMIA, capitaine Nassy, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord, ou à SCHMIDT, WERNER & CO, 12 fev 59, rue Bienville

POUR BORDEAUX—La barque UNION, capitaine Boyer, partira immédiatement pour le port ci-dessus, pourra qu'assez de fret soit offert dans trois jours, s'adresser à J. T. LAGUERENNE & Co., 29 fev 67, rue Tchoupitoulas.

Le navire MARENGO, capitaine J. J. Larkin, maintenant en chargement pour le Havre, peut prendre quelques passagers. S'adresser au capitaine à bord ou à T. PERRET, 29 fev 160, rue Toulouse

POUR MARSEILLES—La barque fine voilière DAMARISCOTTA, capitaine Clark, ayant son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à S. & J. P. WHITNEY, 29 fev 73, rue du Camp.

POUR MARSEILLES—Le brick R. GRONING, marqué A. 1, capt. Lindon, a besoin de 200 balles de coton pour le port ci-dessus, pour compléter sa cargaison. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à R. GRONING & Co. 29 fev

POUR BORDEAUX—Le navire français l'ANNE LOUISE, capitaine Lemaitre, ayant une grande partie de son chargement engagé. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la Halle aux Legumes, ou à 19 fev R. A. LEFEBVRE & Co. 10, rue Toulouse.

PORTS DES ANTILLES.

POUR TAMPICO—La goëlette fine voilière BORIC, capitaine Bantiford, ayant partie de son chargement engagé, partira très prochainement. Pour passage, s'adresser [illegible] ROBERT & Co. 10 mars [illegible] Gravier

POUR LA HAVANE—La goëlette MERCHANT, partira [illegible] R. GRONING & Co.

POUR LA HAVANE—[illegible] R. GRONING & Co.

POUR LA HAVANE—[illegible] MARIA, capitaine [illegible] CUCULLU, LAFITTE & Co.

B[illegible]

[illegible]

JOHN A. MERRITT [illegible]

PORTS DU TEXAS.

POUR GALVESTON—La goëlette CO[illegible] [illegible] J. E. BAILEY, 14 Bienville.

POUR GALVESTON—[illegible] partira [illegible] G. BEDFORD & BECK [illegible]

POUR MATAMORAS—[illegible] HENRY ARNEY, capitaine Hughes, partira [illegible] J. BRENT & CLARK, 40, rue de Chartres, au premier.

POUR GALVESTON (Texas)—La goëlette paquebot CHARLES, capt. Moore, ayant les deux tiers de son chargement, partira demain. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 21 fev 65, rue de la Commune.

A VENDRE OU A FRETER.

DEMANDE A FRETER—D'une goëlette ne tirant que 5 pieds d'eau et du port de 400 à 600 tonneaux. S'adresser à J. M. CABALLERO, 14 mars 22, Vieille Levée.

DEMANDE DE FRET POUR LA MOBILE—La goëlette ROAM, de 1er ordre, ayant tout son chargement sous tillac, peut prendre 200 barils de liquides sur le pont, et sera immédiatement expédiée. S'adresser à J. BRENT CLARK, 40 Chartres. 14mars

ON DEMANDE—Deux batimens de 900 à 1000 tonneaux pour aller dans un port du Nord; s'adresser à J. BRENT CLARK, 14 m No. 40, rue de Chartres.

A FRETER—Le navire fin voilier et de première classe BOWDITCH, pouvant porter 2000 balles de coton, et est actuellement prêt à recevoir son chargement. S'adresser au capitaine à bord en face de la presse à coton. 12 mars

A FRETER—La barque neuve CASPIAN, capitaine Billings, pouvant porter 1100 balles de coton; elle sera prête sous peu à recevoir un chargement. S'adresser à 12 m G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

FRET OU AFFRETTEMENT—La jolie goëlette ROMP, de 1000 barils, est prête à prendre du fret pour quelque port de l'Isle de Cuba. S'adresser à WM. G. TOMPKINS & CO., 10 mars 66, rue du Camp.

DEMANDE D'UN NAVIRE—Une bonne goëlette, ou un brick du port de 1000 à 1200 barils trouvera immédiatement une cargaison à des conditions avantageuses pour un port des Antilles. S'adresser à 6mars HENRY TETE, 13 rue Conti.

DEMANDE D'UN NAVIRE—Un bon navire du port de 2000 à 3000 barils peut obtenir du fret à des conditions libérales pour un port de la Méditerranée. S'adresser à 6mars HENRY TETE, 13 rue Conti.

A FRETER—Le packet de New-York, SHAKSPEARE, capt. Cornell, du port de 2,800 balles, est maintenant prêt à recevoir une cargaison pour un port d'Europe. Pour les conditions, s'adresser à 29 fev FOSDICK & BRO. 70, Camp.

DEMANDE D'UN NAVIRE—Un navire pouvant porter de 450 à 500 boucauts de tabac pour Gibraltar. S'adresser à JOS. H. ASHBRIDGE, 7 mars 65, Commune.

A FRETER—Le trois mâts ST. LAWRENCE, capt. O. P. Brown, du port d'environ 1300 ball. sera prêt à recevoir du fret sous peu. S'adresser à 5 mars S. HEATH & Co. 95, Camp.

A FRETER—Une bonne goëlette du port de 120 barils, ayant un capitaine expérimenté, est prête maintenant à recevoir une cargaison pour un port du Sud ou des Antilles. S'adresser à 5 mars J. BRENT CLARK, 40, Chartres au 1er.

A FRETER—Le brick neuf et fin voilier AMERICA, capt. Stephensen, du port d'environ 1,000 balles, sera prêt à prendre une cargaison pour un port du Nord ou de la Méditerranée. S'adresser au capitaine, à bord en face de l'Hôtel des Monnaies, ou à HERBAULT, FRERES, 4 mars 78, rue Bienville.

VENDRE OU A FRETER—La goëlette CORA S'adresser au capitaine à bord ou à 25 fev W. F. VIGERS & Co,

A FRETER—La goëlette WATERWITCH, prête à prendre une cargaison, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & Co., 25 fev 19, rue Toulouse.

DEMANDE D'UN NAVIRE—On a besoin d'un navire pouvant porter de 6 à 900 barils pour prendre une cargaison pour les Indes Occidentales. 24 fev JOS. H. ASHBRIDGE.

A FRETER—Plusieurs bonnes goëlettes du port de 600 à 900 barils et qui sont prêtes à recevoir du fret. S'adresser à J. BRENT CLARK, 20 fev 40, rue de Chartres, au 1er. étage.

POUR LA MOBILE—Une bonne goëlette ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira sous peu. Pour balance de fret, s'adresser à J. BRENT CLARK, 25 fev 40, rue de Chartres, au 1er. étage.

E. FREMAUX, libraire, marchand de papier peints et de fournitures de bureaux, rue de Chartres, no. 147, sous l'Hôtel d'Orleans, entre St. Louis et Toulouse, vient de recevoir par le navire Eleonor, du Havre, une grande quantité de romans nouveaux des meilleurs auteurs et une grande collection de pièces de théâtre, nouvelles.

Balzac, Beatrix; do une fille d'Eve; do Véronique; do Un grand homme; do Œuvres complètes; Alex. Dumas, Maitre Adam; do capt. Pamphile; do Œuvres complètes, E. Sue, Dotegtar; do Histoire de la marine; do Arthur; do Œuvres complètes; G. Sand, Gabriel; do Œuvres complètes; Gozlan, les Tourelles; F. Soulié, le Serpent; do l'homme de lettres; do Diane et Louise; do Œuvres complètes; Scribe, une maitresse anonyme; Arago, souvenirs d'un aveugle; Saintine, Antoine; Viel de Castel, Arthur d'Aizac; F. Soulié, Maitre d'Ecole; Al. Brot, Comtesse aux 3 galants; Violi de Castel, faubourg St. Honoré; Karr, une Folle histoire; J. Janin, les Catacombes, Bodin, Melchior; Raymond, Mézélie; de Valdepeyras; Scribe, Carlo; Karr, la Jeune aveugle; Balbi, Géographie; Musée des familles de 1839; do de complet; Magasin pittoresque; Magasin universel; Mosaique; Janin, Musée de la caricature; Dantan, Musée; le Monde Dramatique 700 vol. Beranger, Œuvres complètes nouvelle édition; Norvins, Histoire de Napoléon; Mémoires de St. Simon; Histoire parlementaire de la Révolution française.

France pittoresque, monumental, militaire et maritime; Œuvres complètes de Chateaubriand, Voltaire, Rousseau, Corneille, Molière, Racine, Fénélon, Tantier, Lord Byron, Paul de Kock, Beaumarchais, La Harpe, Mme de Staël, &c. Dictionnaire français de B. Landais, Boiste, Raymond et de l'academie; Grand assortiment de livres élémentaires anglais et français; manuels, livres de médecine, de droits et de piété, livres espagnols, latins et italiens; fournitures de bureaux et pour dessin; grand choix de papiers peints de 25 cents à $1 75 le rouleau; bordures imitation de $1 à $2 50 de veloutées de $3 à 4; vues pour salles et cafés; fonds de ciels à rosaces et unis; devant de cheminées et éventails. E. FREMAUX 10 mars—6f

A VENDRE en débarquement du navire Bowditch, du Havre, par le soussigné—Indienne à meuble bleue chamoix et rouge; bordure pour rideaux; Jaconas unis d'une seule couleur; Jaconas fonds imprimés nouveaux dessins; cravattes jaconnas do. do. guinghams unis, coutils nouveaux dessins; châles filet à la main et imitation 7-4 6-4, 5-4 4-4 3-4; chales bernanie 6-4 5-4 4-4; filet en pièce à la main et imitation blanc et noir; gants, mitaines et gants doigts à filet; voiles à filets noirs et blancs; voiles barège fonds brochés et unis; barège vert en pièces; pèlerines et fichus à filet, linge de table pour services, unis et damassés, chaussettes en fil écru et blanc; saucissons de Lyon et sardines à l'huile.

11 m B. LACOSTE, rue Royale, No. 103.

VINS de Bordeaux, Eau-de-vie, &c.—A vendre par le soussigné, reçu par les derniers arrivages de Bordeaux, Havre et Marseilles:

250 barriques vin rouge St. Estèphe, Pauillac, St. Julien, Margaux &c, 50 demi barriques de do do do; 75 futailles eau-de-vie, Fine, Castillon & Co., J. J. Dupuy & Co, 80 barils vinaigre de vin blanc, 40 damejeannes de à l'estragon, 2500 caisses vin rouge et blanc, diverses qualités, 30 do fruits assortis au naturel, 100 do liqueurs assorties fines, 25 do kirschwasser, 1500 paniers anizette fine et surfine, de Champion, 5 paniers Champagne de Joly & Co, capsules superieures, 150 milliers bouchons assortis, en sacs de 500 chaque, 40 paniers guignolet, 50 caisses prunes en jarres, imperiales, et ton. choix, 400 boites petits pois, au beurre et au gras, 250 de cèpes à l'huile, 300 do" sardines fraiches, à l'huile, 150 livres cèpes et champignons secs, 100 livres colle gélatine, huile d'olive &c. &c. F. JORDY, 16 mars—10 No. 118, rue Royale

M. VICTOR DECAUX previent ses amis qu'il vient de recevoir par le Leanor du Havre, un assortiment de marchandises pour la saison:
Coutils français, 200 blouses en toile grise;
20 douz. chemises de couleur, toile d'Alsace, 1re qualité
50 douzaines chemises blanches,
20 douz. de corsets en coutil fil et coton,
20 douz. gants en fil d'Ecosse,
15 douz. gants à filet unis et à fleur,
Un joli choix de mouchoirs de baptiste brodés et unis,
20 douz. bas coton blancs, première qualité;
Lingerie pour enfans,
Rubans en satin no. 3, 4 et 12;
Rubans en taffetas no. 6;
Cols d'Ete pour hommes et autres articles.
V. DECAUX, Royale, no 75,
11mars entre Bienville et Conti.

TAFFETAS GOMME—25 pièces taffetas gommé, 10 do barège vert pour voiles, 10 douzaines escarpins, à vendre par
10 m LOISON & SILVESTRE, 73, Royale.

EN débarquement du brick Amerika, venant de Bordeaux—100 caisses liqueurs,
50 do. pêches, prunes et abricots à l'eau de vie;
50 do. cerises do en grands panbans de 4 litres,
3 jarres poires fraiches, bien conservées vertes,
200 paniers anisette fine,
50 caisses sirops, fleur de violette et capillaire,
6mars—10 E. POUVERIN, enc. Royale et Damaine.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages, savoir:
50 colis de mousseline unie et brodée, de Suisse; 10 do do satinée à raies; 5 de meubles; 5 do Rideaux brodés, belle qualité. En outre, mouchoirs madras; mouchoirs brodés, en mousseline; schals do; entre-deux, bandes et pellerines brodés; cravattes en jaconat; soie à coudre d'Italie; ginghams cotonnades, mousselines en couleurs, do brodées à la Jacquard. A vendre à des termes avantageux.
8mars BOURRY D'IVERNOIS, 39 Chartres.

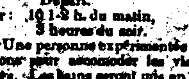

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS A NASHVILLE.

ARRANGEMENTS DU PRINTEMPS.

Jusqu'au 1er. Avril, les chars ne feront des voyages avec des passagers que les Dimanches.

	Départ.	Retour.
Savoir:	10 1-2 h. du matin,	2 h. du soir.
	3 heures du soir.	5 1-2 h. du soir.

☞ Une personne expérimentée est à faire des préparations pour accomoder les visiteurs du Prairie Cottage. Les bains seront mis en ordre pour recevoir les baigneurs le 1er. Avril.

COURSES DE LA METAIRIE.

Afin d'accomoder les personnes désireuses de voir dresser les chevaux de course, les chars commenceront à courir le 20 courant, à 6 heures du matin jusqu'au 25, premier jour de la course où les chars feront leurs voyages aux heures suivantes et tant que dureront les courses.

Départ.	Retour.
8 heures du matin,	8 1-2 h. du soir.
9 "	9 1-2 "
10 "	10 1-2 "
11 "	11 1-4 "
11 1-2 "	11 3-4 "
12 "	Minuit et demi.
Midi et demi	Minuit trois quarts.
1 heure du soir,	1 1-2 h. du soir.
2 "	2 1-2 "
3 "	3 1-2 "
4 "	4 1-2 "
5 "	5 1-2 "

On aura une suite de chars capable de porter 500 [illegible] à chaque voyage.
[illegible] 25 cents.
[illegible]

JAMES H. CALDWELL.

[illegible]

R[illegible] barriques excellent riz de la Caroline [illegible] J. A. BARELLI & Co. 61 Commune.

[illegible] DAVENPORT, 26 Gravier.

TRAITES SUR PARIS, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 26, Bienville, 12 m—3t.

TRAITES SUR NEW-YORK, à courte vue—à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 26, Bienv. 12 m—3t.

TRAITES SUR MARSEILLE, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co., 26 [illegible]

WHISKEY—[illegible] barils whiskey rectifié [illegible] LANDIS & Co.

FARINE—3000 barils à bord, à vendre par G. DORSEY, 44, Nile Levée.

WHISKEY—[illegible] à vendre en magasin par G. DORSEY, 44, Nile Levée.

CAFE DE RIO de première qualité en magasin, à vendre par GEO. GREEN & BRO. 26, Camp. 13 mars

BILLETS de l'Indiana, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 30, Poydras

CORDE—30 rouleaux corde du Nord, à vendre par FOSDICK & BRO, 70, Camp.

HARENG—600 barils de Manhattan, à vendre par 13 mars S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

CAFE—180 sacs Havane vert, à vendre par 13 mars S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

POIVRE—de qualité prime, à vendre par 7 mars GEO. GREEN & BRO. 26, rue du Camp.

CHANGE sur la Havane, à courte vue, à vendre par 7 m J. A. BARELLI & Co., 61 Commune.

COUVERTURES Françaises 3 points en débarquement et à vendre par J. F. BONNET, 3, Royale, 7 mars

HUILE DE FLAGNOL—400 paniers assortis à vendre par J. F. BONNET, 3, rue Royale 7 mars

FARINE—600 barils en bon état pour être expédiés, à vendre par G. DORSAY, 44, Nlle-Levée. 7 mars

INDIGO.—15 surons d'indigo en magasin et à vendre par CHAS. S. HARRISON & Co., 24, Poydras. 7 mars

MOUTARDE DE LONDRES—100 caisses à vendre par 7mars CHS. J. HARRISON, 24 Poydras.

CHANGE sur Londres, à vendre par 7mars SCHMIDT & Co. 59 Bienville.

CIMENT ROMAIN—50 barils en magasin et à vendre par S. HEATH & Co, 95, Camp. 5 mars

CHANGE sur la Havane, à vendre par 5 mars R. GRONING & Co.

CHANGE sur Londres à vendre par 5mars CLASON & VLES, 44 Chartres.

TRAITES sur New-York à vendre par 5 mars ANDREWS & BROTHERS, 50, rue du Camp.

FARINE—1000 barils farine en bon état à bord, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 14 rue Poydras. 5 mars.

WHISKEY—300 barils whiskey rectifié de Cincinnati, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 14 Poydras, 5m.

LARD—Plats-côtes et épaules de Cincinnati, à vendre par 5 mars JOSEPH LANDIS & Co. 14 rue Poydras.

AMANDES—25 sacs amandes en débarquement du navire Shakespeare, à vendre par HENRY TETE, 13 Conti, 5m

MANDATS sur New-York, à courte vue, à vendre par 5 mars ANDREWS & BROTHERS, 50, Camp.

WHISKEY—100 barils rectifié, à vendre par P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

RIX—250 tierçons en magasin et à vendre par 5 mars WOOD & SIMMONS, 86 Magasins.

FOIN—300 balles du nord en magasin et à vendre par 5mars W. G. MULLEN, 17 rue Poydras.

CIRAGE—50 grosses cirage superieur, à vendre par 2 mars G. N. MORISON, 11, rue du Canal.

ALCOOL—5 barils, en magasin et à vendre par 2 mars G. N. MORISON, 11, rue du Canal.

CHANGE—Traites sur New-York à 30 jours de vue, à vendre par KOHN DARAN & Co, 26, rue Bienville. 2 mars

CHANGE—Traites sur Paris à vendre par KOHN DARAN & Co., 26, Bienville, 2 mars

WHISKEY—300 barils rectifié, 1re qualité, à vendre par 2 ma JUSTUS VAIRIN & Co, 36, Poydras.

SACS DE PITRE—50 balles en magasin et à vendre par 2 mars HADDEN & HAL.

BŒUF—42 demi barils mess et 5 do de M. O. aux magasins de l'inspection, à vendre par G. DORSEY, 13 mars 44, Nile Levee.

BEURRE—50 kegs beurre frais de l'Ouest de qualite superieure, à vendre en magasin par G. DORSEY, 13 mars 44, Nile Leve.

PLATS-COTES—15 boucauts plats-cotes fumés, de Cincinnati, en magasin et à vendre par 13 mars BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

GENIEVRE DE BATIMORE—500 barils de Cold spring qualite superieure, à vendre par 13 mars BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

TOILE A EMBALLAGE de l'Inde—30 balles, à fil simple et double de 46 pouces de largeur, très forte, en débarquement du navire Prussia, à vendre par 13 mars BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

CAFE—100 sacs Havane fin vert, en débarquement de la goëlette Nonpareil et à vendre par 13 mars J. M. CABALLERO, 22, Vieille Leve.

HUILE DE MACASSAR—Une caisse d'huile de Macassar, recemment reçue, à vendre par 13 mars POLLARD & GREEN, 27, Chartres.

CAFE HAVANE—317 sacs de café fin vert, en debarquement de la goëlette Lion, à vendre par 13 mars GEO. GREEN & BRO. 26, Camp.

FARINE—550 barils farine superfine, et 150 do fine, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 13 mars 30, rue Poydras.

BŒUF—80 demi barils bœuf mess, venant d'être inspecté, et 3 barils bœuf sec, à vendre par 13 mars ADAMS, HARTWELL & Co. 30, Poydras

TABAC—5 à 600 livres de tabac en feuille pour cigares à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co. 30, rue Poydras.

TRAITES sur New-York, à vue, à 10, 30 et 60 jours, à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 13 mars 50, rue du Camp.

UNE récompense de vingt-cinq piastres sera donnée à celui qui remettra chez le soussigné un fusil double monture à l'anglaise, canon de 40 pouces français, à rubans, fin et damné, platine à la bouche, et la crosse à fleurs sculptées. Ce fusil a été volé dans son magasin le 10 mars 1840.
THEODORE VOIZIN.
13 mars rue Royale et St. Louis

BLANC de Baleine—30 caisses du Nantucket, et 25 do composition supérieure, à vendre par 13 mars FOSDICK & BRO. 70, Camp.

TISSUS de Coton du pays—30 caisses toiles de coton blanchie, 3-4 et 4-4, à vendre par 13 mars FOSDICK & BRO. 70, Camp.

BEURRE—10 barillets beurre de Goshen, qualité supérieure, reçu recemment et à vendre par 13 mars FOSDICK & BRO, 70, Camp.

FUTAILLES—540 futailles à mélasse de diverses grandeurs et en bon état, à vendre par 13 mars S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

MAQUEREAUX—200 barils Nos. 1 et 2, à vendre en magasin par S. & J. P. WHITNEY, 13 mars 73, rue du Camp.

RHUM—100 barils rum de la Nouvelle-Angleterre, en magasin et à vendre par S. & J. P. WHITNEY. 13 mars

AMANDES, &c.—5 balles amandes, 10 do. noix, 5 do. noix coton, 10 do. macaroni, à vendre en magasin par 13 mars DAVIS & HOBART, 18, rue de la Douane.

CLOUS—1500 barillets clous de Boston, grandeurs assorties, à vendre en magasin par 13 mars DAVIS & HOBART, 18, rue de la Douane.

VIN DE MALAGA SEC—30 barils en magasin et à vendre par DAVIS & HOBART, 13 mars 18, rue de la Douane.

BLANC DE BALEINE—340 caisses de New Bedford et Nantucket, en magasin et à vendre par 13 mars DAVIS & HOBART, 18, rue de la Douane.

SACS DE PITRE—43 balles petits et moyens, en magasin et à vendre par DAVIS & HOBART, 13 mars 18, rue de la Douane.

COFFRE-FORTS—8 coffres-fort en fer Salamandre de la manufacture d'Asbestos, garantis à l'épreuve du feu, à vendre par FOSDICK & BROTHER, 13 mars 70, rue du Camp.

PIERRES PLATES ET CREUSES—3,000 pieds preparés et à vendre par FOSDICK & BROTHER, 13 mars 70, rue du Camp.

TOILE D'EMBALLAGE, CORDE ET FICELLE—400 pièces toile forte 44 pouces, du Kentucky, 500 rouleaux corde et 6 balles ficelle, en magasin et à vendre par 13 mars BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

BARILS POUR MELASSE—Un lot de barils vides, à vendre par 7mars CHAS. J. HARRISON & Co, 24 rue Poydras

CHAPEAUX DE PAILLE.—Chapeaux de paille de riz pour dames, première qualité, en magasin et à vendre par KOHN, DARONN & Co., 26, rue Bienville. 7 mars

2000 sacs sel de Liverpool, à vendre sur la Levée en quantités convenables aux acheteurs, par ROBT. G. RIEMSDEN & Co, 5 mars 10, rue Royale.

VINS DE CHAMPAGNE et de Clevès. 800 barils Clevès, 40 paniers de Champagne et 125 caisses vin rouge, à vendre à bas prix par P. A. GIRAUD, 5 mars 12, rue Tchoupitoulas.

BOIS—bois à brûler chêne et frêne, bois de pin pour steamboats, goudron et petits en gros barils, charbon de bois, sable et coquilles, briques du Lac, à vendre à des prix raisonnables par CHAUCHON & LEROY, 3 mars Enc. St. Claude et chemin Carondelet.

AVIS—Les soussignés prévienent leurs amis qu'ils ont le dépôt du vrai vin de diverses années, de Château Graau Laroze, appartenant à MM. Balguerie & Co., de Bordeaux. R. A. LEFEBVRE & CO., 14 mars 10, rue Toulouse.

WM. BERGER, rue St Louis No. 19 offre à vendre:
Un bon piano carré, garanti manufacture Nunns Clark & Co.
Une bonne cuisinière et blanchisseuse, créole, ou peut l'avoir à l'essai.
Divers esclaves, maisons, terrains et terrains du Texas.
Des avances faites par traites sur des consignations de coton et produits pour Boston. 11 mars—3t

LES soussignés ont constamment en magasin des marchandises de Bordeaux, et offrent à vendre à des prix modérés:
450 barriques vin rouge Montferrant 1837 et 1838, 375 do de St. Estèphe 1836 et 1837; 290 do do St. Julien 1837; 300 do du Haut Brion 1838; 300 do de diverses marques; 80 do du Brusme Mouton 1834; 40 do de Chateau Lafitte 1833; 40 do de Léoville 1834; 30 do du Chateau Margaux 1832; 40 fuis eau de vie, 4me. preuve, marque Castillon Je. 99 do do do marque J.J. Dupuy, 800 caisses vin blanc Barsac et Sauterne, marque veuve Delbos & Fils, de Bordeaux; 300 caisses vin rouge Léoville, même marque; 6300 caisses vin rouge ordinaire, diverses marques; 40 caisses do du Chateau Lafitte 1832; 200 caisses beaux fruits à l'eau de vie, bocaux de litres.
(Marque Forestier Frère.)
100 caisses absynthe suisse, grandes bouteilles, 100 caisses kirchenwasser de la Forêt Noire; 20 barils divers légumes secs de Bordeaux; 80 milliers bouchons fins demi-longs; 8 milliers plants de muriers première qualité. Le tout reçu par les derniers arrivages.
R. A. LEFEBVRE & Co.
14 mars No. 10, rue Toulouse

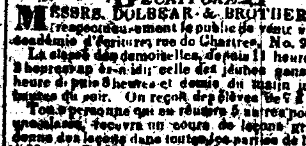

ECRITURE.

MESSRS. DOLBEAR & BROTHER invitent respectueusement le public de venir visiter leur académie d'écriture, rue de Chartres, No. 22.

La classe des demoiselles, depuis 11 heures jusqu'à 2 heures; au soir, celle des jeunes gens, à toute heure depuis 8 heures et demie du matin jusqu'à 10 heures du soir. On reçoit des élèves de 7 à 60 ans.

Toute personne qui réussira 5 autres pour former une classe, recevra un cours de leçons gratis. On donne des leçons dans toutes les parties de la ville.

Messrs. D. & B. s'engagent à donner à tout élève qui suivra un cours de leçons, une écriture qui sera [illegible] au genre d'affaires.

On trouve à acheter chez Messrs. D. & B. leur ouvrage sur la Science de l'écriture pratique. A l'avenir ils dirigeront seuls leur académie. 30 jan

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.
SERONT données à quiconque arrêtera dans le [illegible] la mulatresse CHARLOTTE. Elle est [illegible] parle l'anglais et le français [illegible]
[illegible] B. LAUDUMIEY, 24 mars

[illegible] PARTIE MARRON [illegible]

S[illegible] sacs de bonne qualité, à vendre par ALEX. PARR [illegible]

G[illegible] HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville

T[illegible] HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville

M[illegible] HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville

SAVON DE WINDSOR—[illegible] DAVID FELT & Co. [illegible] Chartres.

TOILE d'emballage de Dundee [illegible] R. GRONING & Co.

RHUM—[illegible] JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

RIZ—[illegible] JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

TOILE de Russie—[illegible] en magasin [illegible] 24 mars JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

GRAVURES ANGLAISES à vendre en magasin, par 14 mars HAGEDORN & CRAMER, 50, Bienville

THE—50 demi-caisses thé noir, à vendre par 14 mars R. GRONING & Co.

BAS—1 caisse unis et à jour à vendre par 14 m WM. FREHN, 56, rue de la Douane

TOILE D'EMBALLAGE et cordes, à vendre par 14 mars R. GRONING & Co.

CORDES D'EMBALLAGE—150 rouleaux, à bas prix pour clôre une consignation. 16 mars GODFREY LAWRIE, SMALL, 36, Gravier.

SUCRE de la Havane—38 caisses, beau sucré blanc, en débarquement de la goëlette Lion, 16 mars BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

TOILE, CORDE—1400 pièces toile du Kentucky de 44 pouces, 600 rouleaux Corde de Missouri, à vendre par 16 mars BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

PLUMES D'ACIER—De Gillot, de Pey, &c., à vendre par NORMAN, STELL & CO., 16 mars 14, rue du Camp.

SEL—2,200 sacs sel gros et fin, de Liverpool, à vendre par E. F. JENKINS, 16 mars Encoignure Poydras et Magasins.

TRAITES sur New-York, à vue et à 5, 10, 30 et 60 jour de vue. ANDREWS & BROTHER, 16 mars 50, rue du Camp.

CHANGE sur New-York, à 5 jours de vue; do. sur Paris, à 60 jours de vue, à vendre par LABUE & PREVOST, 16 mars—3 6, rue Royale.

GENIEVRE—160 barils genièvre de White, à Baltimore à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 16 mars 63, rue Gravier.

TOILE des Indes—66 balles toile à emballage, à 1 et 2 fils de 46 pouces, en paquets de 13 pièces, à vendre par 16 mars BOGERT & HAWTHORN, 63, Gravier.

PEAUX—314 peaux, reçues par la goëlette Eliza-Ann, de Tampico, CLASON & VLES, 16 mars 44, rue de Chartres.

CIGARRES—Un assortiment de Regalias, Canones, Trabucos, Bayonetas, Imperiales, &c. en magasin à vendre par J. M. CABALLERO, 22, Vieille-Levee. 16 mars

GRAISSE—200 barillets de qualité supérieure, en débarquement, à vendre par G. DORSEY, 16 mars 44, Nouvelle-Levée.

RHUM—50 barils et 30 boucauts rhum de la Nouvelle Angleterre, à vendre par 16 mars J. BARELLI & Co, 61 Commune.

MAIS—820 sacs en bonne condition, à vendre par GODFREY, LAWRIE & SMALL, 16 mars 36, rue Gravier

TRAITES sur New-York de 30 à 60 jours de vue—Traites sur Paris à 50 jours de vue, à vendre par 16 mars CHEVREMONT & Co. 6 rue Royale

DAVID FELT & Co. ont transporté leur magasin, rue de la Douane, près de l'encoignure Chartres, autrefois occupée par MM. B. W. Oakey & Co. 16 mars

COUVERTURES de laine—10 balles couvertures de 3 points, françaises, recemment reçues et à vendre par 16 mars—10 F. JORDY, rue 118 rue Royale

TRAITES—Sur l'Angleterre, à vendre par KOHN, DARON & Co. 16 mars 26, rue Bienville

SUCRE sur plantation, à vendre par ALLAIN & TREMOULET, 16 mars No. 11, rue Conti

SUCRE EN PAIN—60 barils, à vendre par ALLAIN & TREMOULET, 16 mars No. 11, rue Conti

SAVON—100 caisses extra No. 1, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 16 mars 25, rue Gravier

BEURRE—30 fréquins beurre de Goshen, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 16 mars 25, rue Gravier.

MORUE—200 caisses morue à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 16 mars 25, rue Gravier.

CRAMBERRIES—50 barils à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 16 mars 25, rue Gravier

CHANDELLES—500 caisses blanc de baleine à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 16 mars 25, rue Gravier

PAPIER à envelopps—400 rames papier ordinaire double et simple, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 16 mars 25, rue Gravier

VERROTERIE—222 caisses contenant carraffes et gobelets de diverses grandeurs et qualités, en magasin et à vendre pour clore des comptes. W. S. BROWN, 16 mars 26, rue Gravier.

HUILE—6000 gallons de Spermaceti pressée en hiver, 4000 gallons do do en automne et 4000 gallons de baleine pressée en hiver, par WIGGIN & DAVENPORT, 16 mars 25, rue Gravier.

VINS DE MARSEILLE—250 barriques marque Bergasse, 100 do de Grousset, 150 caisses muscat, do Vignier, 150 do do Grousset, à vendre à des prix modérés par 16 mars AUG. MOLIER, 36, rue St. Louis.

CANDELABRES—Une belle paire de Candelabres, richement ornés, fort adaptés à la décoration d'un salon, ou d'une salle publique, en magasin et à vendre par 14 mars P. H. GALLWEY, 6, rue Conti

SEL—Le soussigné, marchand de sel, reçoit constamment du sel gros et fin de Liverpool et des Iles Turques, en lots convenables aux acheteurs. E. F. JENKINS, 16 mars Encoignure Poydras et Magasins.

GRAINES de coton de Petit Gulf, en débarquement du Bateau à vapeur Ellen Douglas, à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 13 mars 25, rue St. Louis

DRAPS de Philadelphie à vendre par FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 14 mars 25, rue St. Louis

TRAITES SUR NEW YORK—à vendre par WILLIAM G. HEWES & Co. 14 mars rue Natchez.

SAVON—700 caisses No. 1, de diverses grandeurs, à vendre par J. A. MERRITT 14 mars 53, rue du Camp

MAIS—400 sacs du Missouri en magasin et à vendre par JNO. A. MERRITT, 14 mars 53 du Camp

AUX COURTIERS DE COTON—Papier d'enveloppe de 56 sur 40 pouces à vendre par 14 mars WM. FREHN, 56 rue de la Douane.

TOILES D'IRLANDE—Quelques caisses contenant chacune 15 pièces de qualité supérieure, à vendre par 14 m WM. FREHN, 56, rue de la Douane.

CHAPEAUX DE PAILLE—Chapeaux de paille pour enfants et cadets à vendre par LOISON & SILVESTRE, 73, Royale.

PEAUX DE CASTORS ET DE LOUTRES—Un petit lot récemment reçu et à vendre par G. M. LEE, 14 m—3 90, rue de la Commune

CHALES légers de soie pour l'été à vendre en magasin par HAGEDORN & CRAMER, 14 mars 50, rue Bienville.

TOILES à Draps de 100 pouces de largeur à vendre en magasin par HAGEDORN & CRAMER, 14 mars 50, rue Bienville

TOILES écrues à vendre en magasin par HAGEDORN & CRAMER, 14 mars 50, rue Bienville

MOUSSELINES unies et à carreaux à vendre en magasin par HAGEDORN & CRAMER, 14 mars 50, rue Bienville

VIN de Chambertin—31 caisses de qualité supérieure à vendre par VENNARD & GODDARD, 14 mars 36, rue du Camp

BRODEQUINS, BOTTES, SOULIERS—600 caisses, consistant en un assortiment général de Brodequins, Souliers &c. pour Dames, Hommes et Enfans, à vendre par 14 m FROST & Co., 6, rue de la Douane.

BAS—Un assortiment complet de bas, chaussons et bas d'enfans en coton et en fil, de fabrique anglaise et allemande, à vendre par HAGEDORN & CRAMER, 14 mars 50, rue Bienville.

VIN, EAU DE VIE, &c.—60 barriques vin de Medoc Pauillac,
40 ditto dito St-Estèphe,
200 dito Bergasse, Bethford, Grousset,
20 demi-pipes eau de vie,
45 quarts dito,
50 dito Madère Marseille,
4000 caisses vin de toutes les qualités,
6 balles amandes à coques tendres, à vendre en gros et en détail, par S. LATAPIE,
16 mars Vieille Levée, No. 70.

RIZ, CAFE &c.—A vendre en gros et en détail.
40 Tierçons riz de la Caroline,
175 Sacs café Havane, Java, Laguira, &c.
200 Caisses morue blanche,
200 Kets saumon,
250 Paniers huile d'olive, Flagnol, Pessel &c.
80 Barils vinaigre,
60 Dito. Maquereaux,
50 Fromages de Goshen.
16 mars S. LATAPIE, Vieille Levée, No. 70.

ON DEMANDE—Pour aller dans une famille à la campagne un professeur pouvant enseigner le latin, le français et l'anglais. Un Prussien serait préféré.—Il est inutile de se présenter si l'on n'a d'excellentes recommandations pour la moralité et la capacité. S'adresser à J. A. BARELLI & Co, 13 mars 61, rue de la Commune.

TOILES A DRAPS ECRUES—50 balles de 37 p. et de qualité supérieure, en magasin, à vendre par JOHN A. MERRITT, 12 mars 53, rue du Camp.

AVIS—Moi soussigné, crois devoir, dans l'intérêt des malades qui visitent cette ville, et des habitans en général, faire connaître le fait suivant:

Malade depuis trois ans d'une hydrocèle très-volumineuse, j'avais subi plusieurs traitemens de médecins très-distingués des villes du Nord, la maladie ne faisait qu'empirer.

J'avais subi plusieurs opérations nommées ponctions, sans plus de succès, et j'avais abandonné l'espoir de guérir, quand un ami me conseilla de voir le Docteur F. Barrelle, rue du Canal, No. 126.

Je me rendis chez le Docteur, qui m'assura d'une prompte guérison, sans l'emploi d'aucune opération chirurgicale.

Je me soumis à son traitement, qui est si facile, que je ne discontinuai pas mes occupations ordinaires, et à ma satisfaction, je fus guéri radicalement le sixième jour.

Je prie le Docteur F. Barrelle d'agréer le témoignage public de ma reconnaissance et mes remercîmens.

Nouvelle-Orléans, 25 février 1840.
29 fev— WILLIAM JOHNSON.

AVIS.

LES soussignés ont aujourd'hui formé une société pour exercer l'état d'avocat à la Louisiane, sous la raison de Peyton, Smith & Yergers, et dans l'Etat du Mississipi, sous celle de Yergers, Peyton & Smith, leurs bureaux sont passage de la Bourse No. 18.

A la Nouvelle-Orléans.	A Vicksburg.
BALIE PEYTON.	GEO. S. YERGER,
J. WIGHTMAN SMITH,	JACOB S YERGER

1er fev —2m

SANGSUES.

RECU par les derniers arrivages de France, un assortiment de sangsues de choix, à vendre depuis 6 1-4 cents jusqu'à 20 cents la pièce, à l'entrepôt général de sangsues, rue du Quartier, No. 26, entre les rues Condé et Vieille-Levée.

L'entrepôt en sera toujours fourni et les prix ne varieront jamais. 7 mars

CIGARRES—2000 milliers de la Havane des marques les plus famés, telles que Constancia, Esperanza, Iris, Manuel Amores, A. y Ves Murgeria, Carlos, Pascual, Venus, La Probidad, Tacon, Estrella, &c.
11 m J. M. CABALLERO, 22, Vieille Levé e

A VENDRE à bon marché du mérinos double chaine soie, à coudre de Paris, un assortiment de cuirs pour [illegible] de [illegible] de cristaux; des dictionnaires de l'Académie, de Boiste, et Anglais Français, des grammaires et autres ouvrages de Noël et Chapsal de Lhomond, [illegible] [illegible]
THEODORE VOIZIN, Enc. Royale & St. Louis.

AVIS—Le soussigné informe respectueusement les médecins et le public en général qu'il a ouvert un MAGASIN DE DROGUES ET MEDECINES, à l'encoignure des rues Le Carrée et Tchoupitoulas, où il aura constamment un assortiment complet de drogues [illegible]

AVIS LEGAUX.

ETAT DE LA LOUISIANE—PAROISSE DE JEFFERSON [illegible]

[illegible] Ignace Bouligny [illegible] curateur de la succession [illegible] par la [illegible] [illegible] Arcade de Banks, rue des Magasins [illegible] suivants [illegible] comptant.

1o. La moitié indivise d'un terrain [illegible] situé au faubourg Annonciation, paroisse d'Orléans, No. 2 de l'ilet 12, mesurant trente pieds de face à la rue Vieille Levée, maintenant rue Tchoupitoulas, entre les rues Jersey et Celeste, sur une profondeur de 130 pieds, [illegible] et améliorations qui s'y trouvent, le tout désigné sur un plan fait par [illegible] Pilié en date du [illegible] février 1832, annexé à un acte devant [illegible] notaire [illegible] de Armas, not. pub.

2o. La moitié indivise d'un [illegible] lot de terre No. 3 de l'ilet 76, situé au faubourg [illegible] mesurant 30 pieds de face à la rue [illegible] sur 120 pieds de profondeur.

3o.—Six lots de terre avec les batisses qui se trouvent dessus, situés au Faubourg Ste-Marie, 2de. Municipalité, dans l'ilet compris entre les rues Villeré, Marais, Commune et Jackson, consistant en les lots primitivement désignés par les Nos. 7 et 8, de l'ilet 14, du plan fait par Joseph Pilié, en date du 2 février 1837, maintenant subdivisés sous les Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6, ainsi qu'il appert d'un plan fait par H. Grant, arpenteur de la dite Municipalité, sous la date du 19 février 1840, de manière à partager les maisons, déposé à l'Arcade.

Le lot No. 1 forme l'encoignure Sud-Est des rues Villeré et Jackson, et mesure 30 pieds de face à la rue Jackson, sur une profondeur et face de 70 pieds 6-8 pouces à la rue Villeré. Les côtés opposés étant égaux et parallèles.

La maison qui se trouve sur ce lot, rapporte $50 par mois de loyer.

Le lot No. 2 touche au No. 1 et mesure 28 pieds 11 3-8 pouces de face à la rue Jackson, sur 70 pieds 6-8 de profondeur entre lignes parallèles.

La maison qui se trouve sur ce lot rapporte $60 de loyer par mois.

Le lot No. 3 touche aux Nos. 1 et 2 et mesure 30 pieds, 3 pouces de face à la rue Villeré sur 60 pieds, 11 3-8 pouces de profondeur entre lignes parallèles. La maison qui se trouve sur ce lot rapporte $25 de loyer par mois.

Le lot No. 4 mesure 25 pieds, 2 pouces de face à la rue Villeré, sur une profondeur de 60 pieds, 11 pouces 3-8 sur la ligne qui le sépare du lot No. 3 et de 40 pieds sur la ligne qui le sépare du lot No. 5, commençant à la rue Villeré et allant parallèlement à la rue Jackson.

La maison qui se trouve sur ce lot rapporte $25 de loyer par mois.

Le lot No. 5 mesure 31 pieds, 11 pouces 6-8 de face à la rue Villeré, sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces, 5-8 entre lignes parallèles. Le lot No. 6 touche au No. 3 et à les mêmes dimensions.

Sur ces deux lots ont été bâties dernièrement deux belles maisons qui peuvent être louées chacune de 40 à 50 piastres par mois.

4o.—Un lot de terre No. 11 de l'ilet compris entre les rues Villeré, Jackson, Robertson et Commune, mesurant 30 pieds de face à la rue Villeré sur cent pieds de profondeur, mesure anglaise. Sur ce terrain il y a une grande maison en bois et à étages, qui se loue maintenant à $76 par mois.

5o.—Un lot de terre No. 5, situé au Faubourg Delord, mesurant trente pieds de face à la rue Philippa, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ayant l'usage d'une allée de 3 pieds de largeur, plus ou moins en commun avec des lots qui le touchent. Le tout mesure anglaise.

6o.—Un lot de terre situé en la ville de Lafayette, dans la paroisse Jefferson, désigné par le No. 21, sur un plan annexé à un acte passé pardevant M. Hughes Pedesclaux, ci-devant notaire public à la Nouvelle-Orléans, en date du 29 juillet 1835, mesurant 31 pieds, 1 pouce de face à la rue Coffee, sur 123 pieds, 7 pouces de profondeur, mesure anglaise.

7o.—Un lot de terre touchant à celui précédemment décrit, ayant les mêmes dimensions et désigné par le No. 22, sur le même plan.

8o.—Un lot de terre situé au Faubourg Lafayette, désigné par le No. 11 de l'ilet 27 compris entre les rues Josephine, Poplar, St.-André et des Magasins, mesurant 22 pieds, 5 pouces de face à la rue des Magasins sur 106 pieds 5 pouces sur la ligne de la division du lot No. 10, allant jusqu'à la division du lot No. 13, sur le derrière; de la, 22 pieds 3 pouces sur la ligne de division du lot No. 12; et de là, 106 pieds, 6 pouces du lieu de départ.

9o.—La moitié indivise d'un lot de terre désigné par la lettre U, sur un plan fait par B. Buisson, voyer, le 6 mars 1832 et déposé dans l'étude de Félix Grima, notaire public, à la Nouvelle Orléans. Le dit lot est situé dans le faubourg Livaudais, et forme l'encoignure des rues Levée et Quatrième; il mesure 51 pieds, 1 pouce de face à la rue de la Levée, 50 pieds de face au Fleuve Mississipi, 200 de face à la rue Quatrième et 219 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot V. Le tout mesure anglaise.

10o.—La moitié indivise d'un certain lot de terre, situé à Bloomingdale, dans la paroisse de Jefferson, et désigné sur le plan susdit dressé le 13 novembre 1836, par le No. 7. Le dit lot mesure 300 pieds de face à la rue de l'Etat, 274 pieds, 10 pouces de face à la rue Preston, 270 pieds pareillement de face à la rue du Marché sur 300 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare de la propriété de Mr. Burthe. Le tout mesure anglaise.

11o.—La moitié indivise d'un certain lot de terre, également situé à Bloomingdale, et désigné sur le plan susmentionné comme l'ilet No. 8, contenant 20 lots et mesurant 300 pieds de face à la rue de l'Etat, 274 pieds sur la rue Preston, 270 pieds sur la rue du Marché, et 300 pieds sur la ligne qui le sépare de la propriété de Mr. C. Hurst. Le tout mesure anglaise.

12o.—Le tiers indivis d'un certain morceau de terre dans la paroisse de Jefferson, à 4 milles environ au-dessus de la Nouvelle-Orléans, sur le côté droit du Mississipi, mesurant 2 arpents de face à la route publique et s'étendant sur les bords dudit Fleuve, à une profondeur de cinq arpents dans une direction parallèle à la ligne de la route publique. Le susdit morceau de terre forme un parallélogramme régulier qui était ci-devant la propriété appartenant ou qui appartenant à F. Virginie, et de l'autre côté, sur le derrière, contigu à l'habitation de M. Truard. Ainsi que toute l'étendue de terre comprise entre ladite route publique et le bord du fleuve, qui n'est pas mentionnée dans la description de ladite propriété, et tous les droits à la batture qui est formée ou qui pourra l'être sur la façade.

13o.—La moitié indivise de 3 certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui en font partie, situés dans le faubourg Livaudais, et désignés par les Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 4, sur le plan susmentionné, dressé par B. Buisson, le 6 mars 1832. Les dits lots sont contigus et mesurent chacun 50 pieds de face à la rue Rousseau, sur 120 pieds de profondeur. Le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Rousseau et Troisième.

14o.—La moitié indivise d'un ilet de terre, situé au Faubourg Livaudais précité et désigné sur ledit plan dressé par Buisson, le 5 mars 1832, par le No. 170; mesurant 250 pieds de face sur chacune des rues St-George et St-Andrew et 300 pieds de face sur chacune des rues Seconde et Troisième.

15o.—LES ESCLAVES.
1—Orosima, négresse d'environ 35 ans, bonne domestique de maison, un peu cuisinière.
2—David, nègre de 28 ans, bon travailleur, mouliniste.
3—William, nègre de 30 ans, do do.
5—Bob, nègre créole de 25 ans, do do do.
6—Jenkin, jeune nègre orphelin de 13 ans, domestique, palfrenier.
6—Burrell, do do de 6 ans, bon garçon.
7—Beverly, nègre de 32 ans, bon forgeron et ingénieur.
8—Henry, nègre de 30 ans, bon boucheur, moulinier, charretier.
9—Dick, nègre de 30 ans, do do do.
☞ Tous ces esclaves sont acclimatés et sont dans le pays depuis nombre d'années.

Conditions de la vente—Les propriétés payables un quart comptant, et la balance à un, deux et trois ans de crédit, en billets par coupons à la convenance du vendeur, endossés à satisfaction, et portant hypothèque, jusqu'à parfait paiement.

Les esclaves payables moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit, en billets aux mêmes conditions que celles stipulées pour les propriétés.

Dans le cas où les dits billets ne seraient pas payés à leur échéance, ils porteront un intérêt à raison de dix pour cent par an, à partir du jour de leur échéance jusqu'au paiement final. Bien entendu que cette clause ne sera pas interprétée de manière à donner le droit au créancier de prolonger le paiement.

Les esclaves seront et demeureront aux risques des acquéreurs, mais ne seront point livrés avant que les conditions de la vente n'aient été remplies.

Les parties intéressées dans une moitié des esclaves ci-dessus mentionnés et dans le lot no. cinq, mentionné dans cet avis, consentent à la vente.

Les actes de vente seront passés pardevant W. Y. Lewis, notaire, aux frais des acquéreurs.

28 fev—7,14,26,30,4,11,18,25. F. DUGUE, Juge.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson.—Vente par le Sherif—Gaston Villars contre Harper & Merrick—No. 416—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour de Paroisse de Jefferson, j'exposerai en vente publique à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Jackson et Levee, ville de Lafayette, samedi le 7 avril prochain, à une heure de relevée,

UN CARRÉ DE TERRE,

désigné par le numéro 51, situé dans le faubourg Bouligny et borné par les rues Cadix, Valence, Prytanée et Perrier.

Conditions de la vente—comptant.
MANUEL J. GARCIA,
28 fev Shérif.

Jean Jacques Haydel vs. ses créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier District Judiciaire—Jeudi, 12 mars 1840—Présent l'hon. A. M. Buchanan, juge—No. 17,441—Sur motion de M. Pierre Soulé, avocat pour le syndic dans cette affaire, et sur information donnée à la Cour, que Zénon Cavelier, un des dits syndics, se trouve obligé, pour cause de mauvaise santé, à résigner le syndicat; il est ordonné par la Cour, qu'une assemblée des créanciers de l'insolvable ait lieu en l'étude de M. Félix Grima, notaire public, le 14 avril prochain, à 10 heures du matin, afin d'y nommer un autre syndic en place du dit Zénon Cavelier, et autrement autoriser les deux qui restent en fonctions à exercer les pouvoirs qui ont été accordés lors de l'assemblée où les trois syndics ont été nommés.

Extrait des minutes,
14 mars—☞ D. BYRNE, Dép. Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de District du second district judiciaire dans et pour la paroisse de St. Jacques—Veuve Alexandre Choppin vs. Zénon Foucher—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour ci-dessus désignée, j'exposerai en vente publique au plus haut et dernier enchérisseur, sur les lieux, samedi, 28 mars prochain, à dix heures du matin, les propriétés ci-après mentionnées:—

1o. Une habitation établie en sucrerie, située dans cette paroisse de St. Jacques, sur le côté droit du Mississipi, à environ dix-neuf lieues au-dessus de la ville de la Nouvelle Orléans, et mesurant quinze arpents de face, sur quatre vingts de profondeur; bornée du côté d'en haut par les terres de Michel Mathurne, et en bas par les propriétés de feu François Gaienne; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui en font partie.

2o. Vingt Esclaves savoir: Jacques, âgé d'environ 55 ans; Allick, de 45 ans, Abraham, de 35 ans; Big Tom, de 35 ans; Little Tom, de 38 ans; Harry, de 24 ans; Argus, de 40 ans; Charles, de 50 ans; George de 33 ans; Sam, de 36 ans, William, de 38 ans, James de 38 ans; Dick de 25 ans; Peggy, de 23 ans; Jim Pig, de 20 ans; Frederick de 26 ans; James Lafourche de 45 ans; José alias Monésoir de 40 ans; Jesse, de 40 ans et Jenny de 45 ans.

3o. Onze Chevaux, vingt quatre bœufs, quatre vingts moutons et une grande quantité d'instruments et d'objets nécessaires à une habitation et sucrerie.—Le tout saisi dans le procès ci-dessus pour en faire la division et être vendu en bloc à un, deux et trois ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, suivant ledit ordre de cour et pour satisfaire au dit procès conformément à la loi.

Paroisse St. Jacques, le 14 février 1840.
26 fev—30 ARD. L. BOURGEOIS, shérif

AVIS IMPORTANT—Le Dr. Ale. LION, chirurgien dentiste de la Faculté de Paris, a l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il vient d'ouvrir son cabinet rue Royale, no. 100, encoignure Conti.

La solidité et la promptitude la plus grande dans l'exécution des rateliers est assurée aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance; puisque les nouveaux procédés dont il est l'inventeur, lui permettent de poser dans la même séance des pièces artificielles de une jusqu'à six dents incorruptibles, dont il garantit la durée pendant dix ans.

L'application par lui de la pâte cautérique qui lui a valu une mention honorable en 1837, enlève la douleur des dents et permet de les conserver sur les plombs.

Consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche. 20fev

ACADEMIE DE DANSE,
No. 80, rue Royale.

MR. DEVOTI, informe ses élèves que les classes auront lieu tous les lundi et jeudi; et que le samedi sera réservé pour une leçon de répétition de 6 1-2 à 8 1-2 heures du soir. Les leçons particulières auront lieu dans le courant de la journée.

M. Devoti, vient de composer une contredanse intitulée la Créole, les personnes qui désirent l'apprendre, ainsi que les autres des contredanses à l'usage de Paris et de la Nlle-Orléans, pourront profiter des leçons des classes, et dans peu, de temps elles figureront avec [illegible]

Il se rendra en [illegible] des personnes qui en auront [illegible] des classes.

ON [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Propriété de [illegible] dans la Ste. Municipalité.

PAR L. A. GARDET.

IL sera vendu [illegible] à la Salle des Bains de la Bourse St. Louis [illegible] rues Nathias, [illegible] Tchoupitoulas [illegible] divisé en 29 lots.

Conditions: Un cinquième comptant, la balance à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, [illegible] billets [illegible] endossés par l'acquéreur [illegible] portant hypothèque, [illegible] jusqu'à leur échéance, [illegible] intérêt jusqu'à final paiement. [illegible] pour le terme payable comptant, [illegible] intérêt de 8 pour cent l'an jusqu'[illegible] à la satisfaction du vendeur [illegible] plusieurs endosseurs.

Ces terrains sont situés dans la partie la plus élevée de la Nouvelle Orléans, et par leur position favorable doivent convenir aux [illegible] l'homme d'affaires pour y établir [illegible] dence: peu d'endroits offrent les mêmes avantages.

Des maisons commodes pourront [illegible] construites, à des prix très-bas, et le [illegible] libéral accordé mettra à même tout acheteur de [illegible] paiement annuel par le loyer qu'il pourra retirer et couvrir en même temps le prix de la bâtisse; il jouira en outre de l'augmentation progressive qui ne peut manquer d'avoir lieu dans cette belle partie de la Nlle. Orléans.

Les actes de vente seront passés pardevant A. Mazureau, notaire public, dans les dix jours qui suivront l'adjudication, autrement les dits lots seront revendus après 3 jours d'avis aux frais et risques de l'acquéreur. 17 mars—16

PAR R. S. SYKES.

Vente d'une Pharmacie.

IL sera vendu vendredi 20 à 10 heures, une pharmacie située No. 122 Nelle. Levée, une partie au-dessous du marché Ste. Marie, contenant un bel assortiment de drogues, papeterie, instruments de chirurgie et de dentiste vitrières et tous les autres appartenances nécessaires, la totalité sera offerte en vente en bloc et alors les conditions seront moitié comptant, la balance à 6 mois billet endossé à satisfaction. Si la vente en bloc n'a pas lieu, la pharmacie sera vendue en détail en lots convenables aux acheteurs et au comptant. 16 mars

PAR A. D. DORIOCOURT.

JEUDI le 26 mars 1840, à midi, à la Salle des Bains de la Bourse St. Louis, il sera vendu pour le compte aux risques et périls de Bernard Mauric qui a négligé et refusé de se conformer à l'adjudication à lui faite le 29 février 1840, l'esclave Henriette âgé d'environ 18 ans, bonne cuisinière, domestique de maison, blanchisseuse et repasseuse.

Conditions—Moitié comptant, le reste à 6 mois.
13 mars—11

VENTE POSITIVE ET SANS LIMITE,
PAR J. A. BEARD.

A l'Arcade Banks, Jeudi, 26 courant, à 11 heures et demie.

SIX lots de terre de valeur, situés dans la rue des Nayades, carré no. 167, à un ilet de la rue Jackson, et dans une des plus florissantes parties de la Nouvelle Orléans; chacun est mesure environ 26 pieds de face à la rue des Nayades sur une profondeur de 125 pieds. Le terrain est plus haut que dans toute autre partie de la ville. Ces lots seront vendus séparément; ils offrent une admirable occasion à des artisans et journaliers qui cherchent à se procurer une résidence salubre et à bon marché.

Conditions: Un cinquième comptant; la balance à 6, 9 et 12 de crédit, pour billets endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement, et par coupons à sa convenance.

Actes de vente pardevant Felix Grima, notaire aux frais des acquereurs.

Les plans seront exposés trois jours avant la vente.
17mars—9

PAR HEWLETT & CENAS.

VENTE DE PROPRIÉTÉS DE VALEUR.

IL sera vendu, mercredi, 25 du courant, à midi à l'Arcade de Banks, rue des Magasins.

Cinq terrains de valeur, avec toutes les améliorations, droits, passages et privilèges qui y appartiennent, situés au faubourg Ste.-Marie, dans l'ilet borné par les rues Julia, Girod, St.-Charles et Carondelet, et désignés sur le plan original par les Nos. 2, 3, 4, 5 et 6.

Les terrains Nos. 2, 3, 4 et 5 mesurent chaque 25 pds. 7 p. de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de 95 pieds chaque, entre lignes parallèles.

Le terrain No. 6, mesure 25 pieds de face à la rue Girod, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et qui suivant la direction du fond des lots précédents Nos. 2, 3, 4 et 5.

Les propriétés ci-dessus sont situées dans la partie la plus florissante de la 2de. Municipalité, et leur position est très-convenable pour la construction de résidences particulières, et ne peuvent qu'offrir un placement avantageux aux capitalistes.

Conditions—$2,000 payables pour chaque terrain, le 1er. mars 1841—En coupons de sommes à la convenance du vendeur, et la balance à 18 et 24 mois, en billets tirés et endossés à la satisfaction du vendeur avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. 17 m—8

EGARE OU VOLE—Un grand cheval noir, de race anglaise, ayant le cou très mince, une petite étoile blanche près de la saignée à gauche et une cicatrice provenant d'une brûlure sur le flanc droit. Il a les jambes de devant courtes, le cheval ayant été ferré. Une récompense de dix piastres sera donnée à celui qui le ramènera à M. Antoine Quintal rue Dertaguy, encoignure Hôpital, faubourg Tremé.
17 mars—3

$50 DE RECOMPENSE.

PARTI marron le 25 décembre, de chez le soussigné, le nègre ALFRED, agé de 22 ans, taille de cinq pieds, 6 ou 7 pouces, jolie figure, complexion très noire, fortement proportionné, parlant anglais, le français et l'espagnol, se présentant avec beaucoup d'assurance et très bien connu en ville, y ayant résidé plusieurs années. Il a été vu sur le chemin à coucher du lac Pontchartrain, d'où il est probablement allé de l'autre bord du lac. Les geoliers de cet Etat et ceux des Etats voisins sont priés de s'adresser pour le montant de la récompense ci-dessus et les frais de geole au No. 181, rue de Chartres, entre Toulouse et St. Pierre, ou à J. S. Roman, vis à vis Carrollton dans la paroisse Jefferson, Louisiane. 17 mars—15

CENT CINQUANTE PIASTRES DE RECOMPENSE.

SERONT données à quiconque donnera des informations tendant à trouver le Sieur [illegible] personnes qui recèlent la griffonne HARRY, âgée d'environ 12 ans, qui s'est absentée de chez le soussigné, le 5 du courant, et a été vue, depuis, sur la levée au bout de la rue Julie, avec un panier, et ramassant des cotons de mais. On donnera cinq piastres à celui qui la fera mettre à la geole, ou la ramènera au domicile, No. 162, rue St. Philippe. WM. DOCKERILL.
17 mars—6

CINQUANTE PIASTRES DE RECOMPENSE.

PARTI MARRON de chez le soussigné dans la matinée du 5 courant, le nègre FRANCOIS, boulanger de son état, il est âgé d'environ 24 à 26 ans, de la taille de 5 pieds 2 ou 3 pouces, n'ayant qu'une seule dent qui lui reste à la mâchoire supérieure, ses yeux sont très saillans, nez épaté, un peu barbe au menton, gros de lèvres, figure assez mince. On ne se souvient pas de son habillement, mais il avait un chapeau entouré d'un crêpe noir; il change assez souvent de nom, et est connu aussi celui de CRAPEAU. On pense qu'il se tient caché à bord de quelque bateau à vapeur, ou dans les environs de la 2de municipalité.

Les capitaines de bateaux à vapeur et autres, sont notifiés de ne pas lui donner asyle, sous peine d'être poursuivis d'après toute la rigueur des lois.
16 mars—3 J. BAYON, 74, rue Bourbon.

CENT PIASTRES DE RECOMPENSE.

PARTI marron dans le courant d'avril passé, de l'habitation de F. Guienne, Rivière aux Cannes, (Natchitoches), le nègre SAM, âgé de 30 à 35 ans, taille de 5 pieds 8 ou 9 pouces, parlant français et anglais, ayant une cicatrice à la mâchoire inférieure du côté gauche; il a aussi une cicatrice sur chaque bras, au-dessus des poignets occasionnées par des coupures et une autre au-dessus du genou droit.

La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui le logera dans une geole si c'est hors de cet Etat, et 50 seulement et pris dans l'Etat. C. TOLEDANO,
6 mars—6,M,p 97, rue des Magasins.

75 PIASTRES DE RECOMPENSE.

PARTIES marronnes, hier soir, le 4 mars, de chez le soussigné, une mulâtresse nommée POLLY, agée de 40 ans, taille de cinq pieds, parlant l'anglais et un peu le français, ayant une raie noire à la joue gauche.

ANNA, griffonne agée de 35 ans, taille de cinq pieds, ayant une brûlure sur la joue droite près de l'oreille, parlant l'anglais et le français.

MELLY, négresse agée de 28 ans, taille de cinq pieds et demi, mince de corps, marchant très vite, jolie figure, ayant de très belles dents, parlant l'anglais et le français, s'exprimant très vite quand en parle. Ladite récompense sera donnée à la personne qui logera ces trois domestiques à une des geoles de cet Etat, ou 25 piastres pour l'arrestation de l'une d'elle. On suppose qu'elles chercheront à quitter le pays ayant emporté une grande partie de leur linge.
mars—10 HORTAIRE ANDRY.

CHAPEAUX DE PANAMA!!

MANUEL BLASCO & Co., No. 69, rue de Chartres, où l'on trouvera un très grand choix de Chapeaux de Panama extra-fin, tout ce qu'il y a de beau et bon, comme il n'en était pas dans le pays.

Aussi—Un grand assortiment de Chapeaux de toutes qualités pour hommes et enfans à large bord, consistant en partie de ceux les prix notés comme suit:

Chapeaux en feutre gris, large bord,		à $4 et $6
do. de noirs, do.		$5
do. do. blancs, do.		$6

Chapeaux de soie dernière mode, fabrique de Laville, à Paris, à $4;

Chapeaux en feutre gris, large bord, pour enfans,		$2
do. noir, do. do.		$3
De. de soie de. pour cadets,		$3
De. do. do. pour enfans,		$2
Do. feutre gris, do.		$2 de

Ainsi qu'un grand assortiment général de chemises en toile dernièrement reçues; parapluies; [illegible] de toutes espèces, habillements confectionnés dans le dernier goût de Paris, pour l'été, tels que levites en merinos, habits de, habits vestes de. à la quaker; pantalons en merinos, de tissage de toutes couleurs, en coutil et coutils américains et assortis; gilets de dessous; levites en ginghams [illegible] et de damné, paletot et écrue; levites ou ginghams, [illegible], blouses en batiste écrue, blouzes en batiste écrue, toute grise en coutil, habillements en merinos couleurs, assortis, pour enfants de 2, 3 et 4 ans, &c. &c.; le tout à des prix modérés. 9 mars

VINS, HUILE, &c.—Reçu par les derniers arrivages: Vin rouge de Bordeaux, qualité supérieure, vins de propriétaires, en caisses de 12 bouteilles et barriques et demi bouteilles, pour familles; qualités assorties dans une caisse; St. Estèphe et St. Julien &c.
Champagne, Couronne étiquette dorée, Lambert navire, Grappe, Laurier et autres étampes;
Huile d'Olives en paniers de 6 et 12 bouteilles;
Damejeannes de 5 gallons, vinaigre, &c.
13mars WM. BERGER, 19 rue St. Louis.

A VENDRE par les soussignés, en gros et en détail, à des prix modérés:
Chapeaux de soie de Paris, dernière mode,
Chapeaux feutre ras,
Chapeaux feutre américain grande bords,
Chapeaux Panama,
Chapeaux paille d'Italie,
Parapluies en soie assortis,
Bretelles en soie et en fil d'Ecosse,
Cravattes en satin,
Cravattes d'été en fil d'écosse,
Chapeaux amazone pour dames,
Chapeaux Bambins et Cadets,
Gants fil d'Ecosse.
9 mars H. BLANC & Co.
151, rue de Chartres

D. ISRANG & Co. No. 36, Vieille Levée, entre Conti et Bienville:

ONT constamment en mains, un bel assortiment d'HABITS, LEVITES et PANTALONS, provenant de leur propre manufacture, qu'ils vendent à bon marché pour argent, en gros et en détail.

Faisant travailler un grand nombre de tailleurs et couturières, ils sont à même d'entreprendre toute espèce d'ouvrages dans leur partie. Les personnes qui ont des demandes de marchandises qu'elles désireraient faire confectionner, seront exécutées promptement et à aussi bon compte qu'ailleurs [illegible] [illegible] [illegible] qui désireraient examiner leur ouvrage [illegible]

RECU récemment et à vendre en [illegible] du navire Orléans, un assortiment de [illegible] de marques estimées, [illegible] de plomb, convenables pour les [illegible] S'adresser à LYALL & DAVINSON,
10 fev—1 150, rue des Remparts

PLUMES D'ACIER PATENTEES DE JOSEPH GILLOTT—Un assortiment considérable des plumes ci-dessus, est à vendre en gros et en détail par le soussigné, rue de Chartres, [illegible]

Ces plumes ont été faites sous la direction de M. Joseph Gillott, qui pendant les vingt dernières années, a consacré toute son attention et son temps à leur perfectionnement. Le chiffre qu'il en a manufacturé en 1839 n'est pas au dessous [illegible] [illegible]

N. B. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. TRICOU.

EN vertu d'un décret de l'honorable cour du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, et à la requête des syndics des créanciers de L. F. Caleche, il sera vendu le lundi 6 avril prochain, à midi, à la Bourse de la Cité, dans la Salle des Ventes, rue St. Louis, entre les rues Royale et Chartres, les propriétés suivantes abandonnées par le dit failli à ses créanciers, savoir:

1o. Un emplacement situé au faubourg Washington et dépendant de ci-devant habitation David Olivier, désigné par l'ilet no. 8, sur un plan dressé par B. Buisson, arpenteur et déposé en l'étude de Octave de Armas, notaire public, suivant acte du 12 juin 1833, lequel emplacement mesure, au pied anglais, 316 pieds 3 pouces 8 lignes de face à la rue Manant; 123 pieds de face à la rue Moreau, courant sur la rue Casa-Calvo et 316 pieds 3 pouces et demi sur la ligne limitrophe à la terre d'Albert Fernand; ensemble une belle maison à étage et mansarde bâtie en briques servant de cuisine, logements de domestiques, écurie et remise; et aussi deux puits, pavillons et latrines.

2o. Neuf terrains situés au faubourg Franklin, désignés par les nos. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 de l'ilet no. 6, d'après le plan de Joseph Pilié, alors voyer, en date du sept juin 1836 et déposé en l'étude de F. Lacoste, notaire public, par acte du 22 juin 1836; les terrains numérotés 2, 3, 4, 5 et 6 mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Marigny sur 120 pieds de profondeur, et les terrains 7, 8, 9 et 10 ayant chacun 60 pieds de face à la rue des Champs Elisées sur 140 pieds 3 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les lots nos. 2 et 3 se touchent et les nos. 6 à 7 forment l'encoignure de la rue Joséphine.

3o. Les bâtisses et améliorations faites au dit lieu de Versailles.

4o. Neuf mois de bail de la propriété connue sous le nom de Versailles.

Conditions—Les biens fonds à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du syndic et assurés par hypothèque jusqu'à parfait paiement avec intérêt à 10 pour cent l'an, au cas de défaut de paiement à l'échéance des dits billets.

Le bail de Versailles et les améliorations et bâtisses y construites au comptant.

Les actes de vente chez Louis Lasseque Fargue, notaire, aux frais des acquéreurs.

4 m—6, 13, 18, 26 m. 1 et 6 avril.

Succession Honoré Faure.
PAR V. DEJOUX.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 19 février dernier et sous l'inspection de l'administrateur de ladite succession.

Il sera vendu le mardi 31 du mois de mars, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, à midi:

Un terrain situé au faubourg Marigny, rue Craps, entre les rues Bagatelle et St. Antoine, mesurant 30 pieds de face à la rue Craps, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; sur lequel terrain se trouvent construites deux maisons dont l'une en bois de charpente, briquetée entre poteaux, couverte en bardeaux et divisée en deux chambres, et l'autre en bois et divisée en 2 chambres, une galerie fermée, et 2 pièces.

Une négresse créole du pays, nommée Rosalie, agée d'environ 26 ans.

Conditions:—Pour les maisons, un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois. Pour l'esclave, 1-2 comptant, la balance à 6 et 12 mois; le tout en billets endossés à la satisfaction de l'administrateur qui se réserve le droit de refuser les endossements sans expliquer les raisons de ce refus.

Les actes de vente pardevant M. T. Turcon, not. pub. aux frais des acquéreurs. 3 mars

PAR J. LEVY.

Terrains de valeur à vendre à l'encan.

IL sera vendu samedi, 21 mars, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins:

QUATRE TERRAINS situés dans la rue du Camp, entre les rues Poyferré et Duplantier, conformément au plan dressé par L. Bringier et déposé à l'office de D. L. McCay, notaire public, mesurant chacun 26 pieds de face à la rue du Camp sur 120 pieds de profondeur, mesure anglaise.

Conditions—L'acquéreur devra assurer le paiement de 7 billets de $330 chacun, sur chaque terrain, avec 6 piastres d'interêt depuis le 10 mai 1836, et aussi de $1750 dues sur le terrain No. 35, $1350 dues sur le terrain No. 36; $1225 dues sur le No. 37, et $1300 dues sur le No. 38 et payables le 16 mai 1840, la balance à 12, 15 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés pardevant Mr. D. L. McCay, notaire public, aux frais des acquéreurs.
11 mars—12, 13, 14-16, 21.

VENTE DE SYNDIC.

Wm Gallagher contre ses créanciers et les créanciers de J. et W. Gallagher.

PAR J. A. BEARD.

IL sera vendu mercredi, 25 mars, à midi à l'Arcade de Banks, en vertu d'un ordre de la Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.

Un lot de terre situé dans le faubourg Ste. Marie, dans la rue St. Pierre, entre les rues Perdido et Gravier, mesurant soixante et quinze pieds de face à la rue St. Pierre, sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française; ledit lot est borné d'un côté par la propriété de M. Huet, et de l'autre par celle de P. O. Sarlé ensemble avec les améliorations et les bâtisses qui en font partie, leurs dépendances et appartenances, et les droits et privilèges qui y sont attachés.

Conditions: Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du syndic, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant H. B. Cenas notaire public, aux frais de l'acquéreur. 17 fev

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION de feu PETER DE WEN—Vente par le Régisseur des Testamens—Le mercredi, dix huit mars 1840, à quatre heures de l'après-midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable cour des preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 20 février 1840, il sera vendu à la Presse à coton Du Pérot, située dans la rue Rousseau, entre les rues Delord, de l'Union, Baronne et Perdido, trente-trois balles de coton repressé (repacked cotton) appartenant à la susdite succession. Conditions, comptant.
6mars W. F. C. DUPLESSIS, rég. des testamens.

SUCCESSION de feue Elisabeth Noël—Vente par le Régisseur des Testamens—Le lundi, vingt-trois mars 1840, à quatre heures de l'après-midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 7 mars 1840, il sera vendu au ci-devant domicile de la défunte, au faubourg Marigny, rue de l'Histoire, entre les rues des Grands Hommes et de Craps, les effets mobiliers dépendant de la succession de la dite défunte, et consistant en meubles meublants &c.
Conditions: comptant. W. F. C. DUPLESSIS,
10 mars Régr. des Testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que Rene Trudeau a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu François Antommarchi, M D décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à donner sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS,
14 mars Rég. des Testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que Alfred Stickney a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, à l'effet d'obtenir les lettres de Curatelle à la succession vacante de feu Levi S. Hickman décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à donner sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
14m W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de feu Mary Tar alias Whited—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pourquoi le compte présenté par Thomas O. Meux, administrateur de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS,
17 mars Régistr des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de feu Auguste Coycault—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pourquoi le compte présenté par Octavie Devergé, veuve Auguste Coycault, administratrice de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte. Par ordre de la Cour. W. F. C. DUPLESSIS,
17 mars Register des Testamens.

RECU par les derniers arrivages de France et de New York, et à vendre par les soussignés, à des prix modérés:
Cotons écrus 3-4, 4-4 et 5-4;
Do blancs do de do;
Indiennes fond blanc, percales blanches;
Mousselines blanches unies et brodées pour robes et pour meubles;
De do do pour moustiquaires;
Coutils anglais et français, blancs et en couleur pour pantalons;
Demines, printannières, Lansting noir, linge de table du Béarn, mouseelines Suisses, désindes anglais et français, jaconats blancs et en couleurs;
Toile à draps, toile d'Irlande, Russie, toile grise;
Basset chinsonne blanca, mérinos noir double, batistes blanches, mouchoirs de batiste unis et brodés, écharpes et fichus gaze, tull blanc et noir, gants fil et noirs et blancs;
Aussi, en magasin et d'importations antérieures, un assortiment complet de marchandises sèches.
BORDERES & Co,
19 fev No. 77, rue de Chartres.

MAGASIN DE GRAINES DE LA LOUISIANE No. 126, rue du Canal, près la rue Dauphine. Les soussignés prennent la liberté d'informer le public qu'ils ont en main un grand assortiment de graines de jardinage de toute description, venant de M. Thorburn à New-York. Aussi, graines de trèfle rouges et blanches, graines d'oiseaux mixte, instruments de jardinage et pour la culture de la terre, arbres, arbres fruitiers, plantes, mûrus multicaulis, &c. Les soussignés prennent la liberté d'informer qu'ils ont reçu un ouvrage sur l'agriculture pour ce climat, adapté à la culture d'un jardin, et ils appellent l'attention des jardiniers et autres à leur assortiment de graines. La qualité supérieure de leurs articles recommande l'approbation de ceux qui en font usage.
PM. PRINGLE.

N. B.—Récemment reçu de New-York un joli assortiment de bulbes de fleurs allemandes, racines de dahlias doubles; aussi, une grande variété de pois et haricots. Les bulbes sont de première qualité. Aussi—Graines belles têtes d'oignons. 10—6m

GRAINES FRAICHES DE JARDIN.—J. C. Gallay, marchand grainier fleuriste et pépiniériste, rue Condé, no. 81, près St. Philippe, Nlle. Orléans, vient de recevoir de Bordeaux par le Talma, un assortiment de graines de jardinage de la dernière récolte, expédiées par M. A. Péchade, cultivateur et marchand de graines, près de Bordeaux, qui est renommé pour la qualité de ses produits. Le sieur Gallay aura toujours à vendre un assortiment d'arbres fruitiers et plantes d'ornement. 15 f—3m

GRAINES FRAICHES de Jardins fleuristes et potagers, garanties de l'année 1839. Le soussigné vient de recevoir de New-York, par le Falmouth, un grand assortiment de graines fraiches pour la saison. Reçu d'Angleterre par le St. Laurent, une belle collection de Camelias, Dahlias doubles, Roses mousseuses, Œillets &c.
6 mars WM. DINN, 17, Commune.

ETABLISSEMENT D'HORTICULTURE de FOURNERET ainé & RIETSCH, pépiniéristes, Paroisse St. Charles, habitation de Mr. Louis Labranche, ils offrent à vendre un grand assortiment d'Arbres Fruitiers, tels que poiriers, pommiers, pêchers, abricotiers, pruniers, cerisiers, une collection de rosiers variés, arbres et arbustes d'ornement; 35,000 Murus Multicaulis. S'adresser chez Ch. S. Schoendaeller, Pharmacie Ste. Marie, encoignure Vieille-Levée et Hôpital. 22 m—6m

CHANGEMENT DE DOMICILE—Mme. BUFFET par suite du changement qu'a éprouvé dans l'incendie de l'Hôtel St. Louis, informe le public en ce qui concerne le particulier qu'elle vient de transporter son magasin, dans la rue de Chartres, no. [illegible], entre Toulouse et St-Louis [illegible] [illegible]